

Simplification des CEE et de MaPrimeRénov' : Freins persistants, difficultés émergentes, nouvelles pistes d'amélioration

Le programme OSCAR donne la parole aux artisans

Pour simplifier les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique, il est indispensable d'écouter la parole des artisans et entreprises du bâtiment. Leur expertise terrain, leurs idées et pistes d'amélioration, sont clés. Il y a quelques semaines, le programme OSCAR organisait ainsi la seconde édition de son Atelier Artisans. Un temps d'échanges constructif pour identifier les freins persistants ou émergents et les solutions à mettre en œuvre pour les lever.

Côté constats : importance mais aussi complexité des dispositifs, instabilité des critères d'accessibilité, progression de l'éco-délinquance en toile de fond... Côté solutions : uniformisation sémantique, digitalisation des process, optimisation des contrôles...

Les enseignements de l'Atelier Artisans 2025 sont à retrouver dans [le rapport dédié](#), présenté ce 25 mars, sur le salon BE POSITIVE.

L'Atelier Artisans du programme OSCAR : la parole aux maillons forts de la rénovation énergétique

« Optimisation et simplification des CEE pour les artisans de la rénovation » : telle est la mission du programme OSCAR. Pour la mener à bien, les équipes ont toujours inclus les principaux intéressés dans leurs actions et réflexions. C'est dans ce contexte qu'est né l'Atelier Artisans.

En 2022, la première édition avait permis de développer plusieurs outils à partir des idées partagées pendant l'Atelier : [l'annuaire des aides disponibles](#), [la base de données des produits éligibles aux CEE](#), le [chatbot OSCAR](#)....

Ces outils ont été favorablement accueillis par la filière. Mais la tâche est vaste et des efforts restent à fournir pour simplifier davantage les dispositifs CEE et MaPrimeRenov'. Le programme OSCAR a donc organisé une seconde édition de son Atelier Artisans.

MaPrimeRenov' et CEE : difficultés persistantes et freins émergents

Artisans et entreprises artisanales sont unanimes : les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique restent indispensables. Ils sont perçus comme des leviers incitatifs essentiels pour accompagner l'essor de la rénovation énergétique. Pour autant des problématiques subsistent, parmi lesquelles :



⇒ Des difficultés persistantes depuis l'Atelier Artisans de 2022 :

- La complexité des dispositifs : diversité des aides, de la sémantique et des critères d'éligibilité associés ; versements tardifs des primes, problématiques pour le particulier ou le professionnel s'il a avancé les sommes ;
- La difficulté d'accès à des informations fiables et actualisées : absence d'un guichet unique, manque de coordination entre les acteurs, de documentations communes... ;
- Une charge administrative pesante : procédures et démarches parfois redondantes, souvent chronophages, perçues comme dissuasives...;

⇒ De nouveaux freins soulignés :

- La progression de l'éco-délinquance qui, en dégradant l'image de la profession et parvenant à prendre des parts de marché, avec parfois un déficit en termes de qualité, contribue à décourager les artisans et entreprises artisanales ;

- L'instabilité des critères d'accessibilité aux aides. L'introduction de nouveaux critères d'obtention contribue à complexifier le montage des dossiers, tout en limitant la confiance des professionnels et des ménages quant à la pérennité des dispositifs.

Intelligence collective et expertise terrain mobilisées : les idées

Des pistes concrètes ont été évoquées pour contribuer à simplifier l'accès aux aides, optimiser la coordination entre les acteurs et accélérer la transition énergétique. Parmi elles :

⇒ Des solutions méthodologiques :

- Adopter une sémantique commune entre MaPrimeRénov' et les CEE pour une meilleure lisibilité, harmoniser les démarches et les critères d'éligibilité ;
- Simplifier les contrôles post-travaux avec un processus allégé et plus cohérent (un seul contrôle par chantier, selon un référentiel unique...) ;
- Renforcer le rôle des banques avec le renforcement de dispositifs existants, tels que les éco-prêts dédiés, la possibilité pour les artisans de réaliser des simulations de prêts intégrant les aides pour présenter facilement le reste à charge à leurs clients...;

⇒ Des solutions technologiques favorisant une plus grande digitalisation des process :

- Créer un coffre-fort numérique pour chaque logement avec un accès aux documents administratifs partagé entre le professionnel, le bénéficiaire, l'obligé... ;
- Généraliser la signature électronique et la dématérialisation des demandes ;
- Développer une application de suivi de chantier en temps réel, intégrant horodatage et géolocalisation des photos pour fiabiliser la traçabilité et limiter les fraudes ;
- Intégrer l'Intelligence Artificielle dans les processus et contrôles des dossiers pour détecter en amont les pièces manquantes et vérifier la conformité des documents...;

Certaines de ces pistes seront prochainement présentées au comité de pilotage du programme OSCAR. Ainsi par exemple :

- Contribuer à uniformiser la sémantique des documents réglementaires et techniques, des dossiers d'aides CEE et MaPrimeRénov', en proposant des modifications à la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) et à l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) ;
- Concevoir et expérimenter une application de suivi du chantier et du dossier CEE ;
- Développer un portail unique pour les demandes de primes CEE et MaPrimeRénov', pour les opérations en résidentiel.

Pour en savoir plus, consultez [ici](#) le rapport Atelier Artisans du programme OSCAR 2025

A propos du programme OSCAR (Optimisation et Simplification des CEE pour les Artisans de la Rénovation)

Créé en 2022, dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), le programme OSCAR vise à faciliter la compréhension des aides financières publiques et privées, par les artisans et les entreprises de la rénovation énergétique, leur en faciliter l'accès, l'appropriation, l'intégration dans leur offre et l'utilisation. Pour cela, le programme se déploie autour de 2 axes principaux :

- La formation de 6 000 Référents Aide à la Rénovation (RAR), recrutés chez les distributeurs, fédérations, organisations professionnelles et au sein du réseau de conseillers France Rénov'.
 - La démultiplication par les RAR de leurs connaissances auprès des artisans et entreprises de la rénovation.
- Le programme OSCAR est porté par l'ATEE, en partenariat avec le ministère de la Transition énergétique et de la Cohésion des territoires, l'ADEME, l'ANAH, la CAPEB, la FFB et les fédérations de distributeurs de matériel et matériaux du bâtiment (FDMC, Coédis). <https://programme-oscar-cee.fr/>

A propos de l'ATEE



L'Association technique énergie environnement (ATEE) est une association professionnelle créée en 1978 dont le but est la promotion de l'efficacité énergétique dans les entreprises et les collectivités, l'information sur les enjeux environnementaux liés à l'énergie et le soutien aux énergies renouvelables. Elle compte 2 500 adhérents. Avec ses 7 domaines d'activités (CEE, Maîtrise de l'énergie, Stockage d'énergies, Cogénération, Biogaz, Power-to-gas, Pyrogazéification) et ses 11 délégations régionales, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexion permettant de confronter les points de vue et de capitaliser les retours d'expérience. Elle porte 3 programmes CEE nationaux : PACTE Industrie qui regroupe notamment PROREFEI (formation des salariés en charge de la gestion de l'énergie) et PRO-SMEn (management de l'énergie), OSCAR (Optimisation et Simplification des CEE pour les Artisans de la Rénovation) et FEEBAT (formations à la rénovation énergétique). www.atee.fr